

À l'étranger

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **32 (1903)**

Heft 10

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

s'occupera aussi de trouver de meilleures collections de tableaux pour les leçons d'Histoire Sainte et d'histoire de la Suisse

Une discussion fort intéressante s'élève au sujet des cahiers de calcul. Il faut, dit-on, louer nos séries de calcul parce qu'elles sont professionnelles ; mais elles demandent à être revues pour une prochaine édition. Ainsi, les problèmes de chronologie ne sont pas à leur place : ils arrivent trop tôt.

La conférence entend lecture d'une lettre où il est constaté que, dans les écoles secondaires, les procédés des cahiers Michaud ne sont pas suivis. On nous assure, au cours de la discussion, que bon nombre d'instituteurs ne se conforment pas aux directions données à Hauterive. Le *Guide du maître*, rédigé conformément aux vues de la première Commission, tolère la méthode d'emprunt dans les exercices destinés aux commençants. Or, cette manière de faire est tout à fait surannée ; il faut l'abandonner. La conférence convient d'imposer, à bref délai, à toutes les écoles, la méthode de soustraction par compensation.

Il serait vivement à désirer que l'on arrivât à fixer un programme et une méthode pour l'enseignement du chant. Les instituteurs ne savent pas à quoi s'en tenir. En ce qui concerne le plain-chant, une lettre sera adressée au Comité cantonal des Céciliennes pour le prier de formuler des propositions concernant la méthode d'enseignement, la notation et le choix des morceaux.

Nous omettons de relater les échanges de vues et les décisions prises sur des objets d'ordre plus intime. On le voit, MM. les Inspecteurs n'ont pas perdu leur temps. Le canton de Fribourg peut se féliciter d'avoir à la tête de ses écoles primaires et régionales une autorité de contrôle et d'initiative pleine d'activité et de dévouement.

J. D.

A l'étranger

Rien de plus instructif que de jeter, à l'occasion, un regard sur ce qui se passe en dehors de nos frontières pour y considérer l'évolution des institutions scolaires.

Empruntons tout d'abord au *Manuel général* quelques passages d'une correspondance de l'Allemagne :

Dans les écoles primaires allemandes, les méthodes, les programmes, et en général le régime pédagogique est à peu près semblable au nôtre.

Avant d'arriver à l'école primaire, l'enfant a passé par l'école maternelle ou fröebélienne. Là, une directrice et ses aides l'ont surveillé et occupé de leur mieux. A l'école

maternelle allemande, l'emploi du temps comporte des leçons de choses, des exercices sur l'ardoise, des chants (chants populaires). On essaie beaucoup, en ce moment, de former les jeunes intelligences à l'aide de jeux (caisses de jeux géographiques, par exemple).

En sortant de cette école, l'enfant entre à l'école primaire.

La rentrée a lieu à Pâques. Dans le régime allemand, Pâques est toujours le point de départ à cause des sacrements religieux, première Communion ou Confirmation. L'élève reste à l'école de six ans à quatorze ans. La totalité des vacances, par an, ne doit pas dépasser huit semaines. Les inspecteurs primaires ont le droit de fixer la date de ces vacances suivant les travaux, particulièrement les travaux agricoles. Cette date varie naturellement d'après les intérêts des contrées, voire même des communes. Ici, on a besoin des enfants en août pour la cueillette du houblon ; là, on en a besoin en octobre pour les vendanges. Les grandes vacances proprement dites sont d'environ cinq semaines de suite.

Dans les classes, l'instruction religieuse a toujours la première place. Tous les jours, une heure au moins lui est consacrée. Le gouvernement impérial a le souci constant d'appuyer le trône sur l'autel. Que cet autel soit protestant ou catholique, en somme, que lui importe !

Viennent ensuite le calcul, l'histoire, la géographie, etc. La pédagogie allemande fait peu de place à la grammaire et à l'orthographe. Elle semble avoir pris pour maxime : « Ne jamais soulever de difficultés grammaticales. » Les exercices de mémoire, en revanche, y tiennent une place importante. On recommande aux instituteurs de ne jamais commencer une leçon sans avoir fait répéter la leçon antérieure. Le samedi soir, révision des matières apprises dans la semaine.

En quittant l'école, les enfants connaissent (ou *doivent* connaître) une soixantaine de poèmes. Constatons ici que ces poèmes sont presque toujours des morceaux détachés, sans grande signification et sans réelle portée. Un instituteur allemand, à qui nous demandions si ses élèves connaissaient *La Cloche*, de Schiller, nous répondit avec vivacité : « Oh ! cela est de l'enseignement secondaire. » En ce cas, *Hermann et Dorothee* serait de l'enseignement tout à fait supérieur. On sait combien vivement nous désirons que, en France, les écoliers soient mis en contact avec les chefs-d'œuvre, lesquels ne sont chefs-d'œuvre que par leur ensemble.

Dans les écoles primaires allemandes, on a introduit depuis quelque temps l'enseignement de la Constitution. C'est ce que nous appelons, nous, du beau nom d' « enseignement civique ».

Les examens de sortie ont lieu du 15 mars au 1^{er} avril et du 1^{er} septembre au 15 septembre. Certaines dispenses sont accordées sans trop de difficultés. L'examen écrit comprend une rédaction dont le sujet est donné par l'inspecteur primaire,

et des exercices de calcul et de géométrie. Cet examen correspond à notre certificat d'études primaires. Il est à remarquer que la pédagogie allemande n'admet pas de compositions dans le courant de l'année, pas de classement, pas de prix d'aucune espèce.

Passons maintenant au Danemark :

Le ministre de l'Instruction publique du Danemark vient de saisir le Parlement d'un projet de réforme de l'enseignement. Désormais, une moins grande place sera faite à l'étude des langues mortes. De plus, on ne pourra entrer dans les établissements secondaires qu'après avoir suivi avec succès les cours de l'école primaire et de l'école moyenne, analogue à notre école primaire supérieure.

Des classes de perfectionnement seront instituées pour donner aux jeunes gens qui ne veulent ou qui ne peuvent fréquenter le collège, une instruction complémentaire de caractère surtout pratique.

Notons encore ce fait, peu rassurant pour nous, que, dans les établissements secondaires, la première place sera accordée, en matière d'enseignement des langues vivantes, non plus à la langue française, mais à la langue anglaise ou allemande.



LEÇON DE GRAMMAIRE ¹

COURS SUPÉRIEUR

Etude de l'adverbe

I. *Introduction et sujet.* — Qui veut me rappeler les espèces de mots que nous connaissons déjà ? Ces mots sont-ils variables ou invariables ? Avez-vous déjà écrit des mots dont l'orthographe ne change pas ? Qui pourrait m'en citer ? Nous voulons précisément étudier dans cette leçon une de ces espèces de mots qui restent toujours invariables.

II. *Exposé.* — Voici trois phrases écrites au tableau noir :

1^o De **très** (adverbe) **hautes** (adjectif) maisons à lucarnes rouges annoncent Lucerne.

2^o Une brume blanchâtre **cachait** (verbe) **lentement** (adverbe) les baies riantes peuplées de villas et d'hôtels.

3^o Le soleil disparaissait **très** (adverbe) **lentement** (adverbe) derrière les montagnes.

Qui veut lire ces phrases ? De quel chapitre de lecture sont-elles tirées ? (Lucerne et le coucher du soleil, par V. Tissot, page 136, chapitre 32, degré supérieur).

Qu'est-ce qui annonce Lucerne ? Comment sont les maisons dont

¹ Leçon donnée par l'élève instituteur L. M.